

Marché d’assistance au montage juridique

dans le cadre de l’exploitation de TARMAQ,

Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux

**CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES (CCTP)**

**MARCHE n°2024-0001**

Maître d'Ouvrage :

Association de Préfiguration TARMAQ, ci-après dénommée l’Association

Maison des Associations

55 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny

33700 MERIGNAC

# ARTICLE 1 – OBJET DU MARCHE, CADRE GENERAL

## Objet du marché

La présente consultation consiste à retenir un prestataire pour accompagner l’association de préfiguration TARMAQ pour la création du véhicule juridique qui portera la construction et l’exploitation de la future Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux

L’étendue de la mission est définie dans l’article 3 du présent CCTP.

Lieu d’exécution des prestations : Mérignac, 33700

## Historique du projet

En 2017, la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole et la Ville de Mérignac ont piloté une étude de faisabilité autour de la création d’un lieu de valorisation de l’industrie aéronautique à Mérignac, sur le territoire Cœur Aéroparc au sein de l’OIM Bordeaux Aéroparc. Cette étude, outre les trois collectivités, a été financée par Dassault Aviation, Thales, Sabena Technics, ArianeGroup, Airbus, le GIFAS, la CCI de Bordeaux et l’Aéroport de Bordeaux-Mérignac.

Elle a fait émerger le concept de TARMAQ, Cité des Savoirs Aéronautiques et spatiaux. Ce concept, ainsi que le modèle économique prévisionnel proposé, ont été validés par les financeurs.

Ces derniers ont souhaité la création d’une Association loi 1901 dédiée au portage opérationnel du projet, afin de poursuivre cette phase initiale d’étude et d’avancer vers la réalisation concrète : l’Association de préfiguration TARMAQ, créée en avril 2020 (voir en annexe 1 la gouvernance). L’Association est aujourd’hui financée par des subventions publiques des 3 collectivités suivantes : Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, Ville de Mérignac.

L’Association de préfiguration a pour objet d’assurer le pilotage dans sa phase de lancement de la future Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux et notamment :

* études préalables au lancement de la construction,
* validation du modèle économique global du projet et déclinaison par nature d’activités,
* montage juridique, financier, accords partenaires, recherche de mécènes, création du fonds de dotation,
* respect des orientations d’intérêt général qui ont motivé l’engagement des membres de droit.

## Le lieu d’implantation de la future Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux

Le site de Tarmaq s’inscrit au cœur de l’emprise de Bordeaux Aéroparc, qui occupe un vaste périmètre de 2 500 hectares autour de l’aéroport de Mérignac. Son objectif est d’accompagner le développement de la filière d’excellence aéronautique-spatial-défense. Tarmaq sera situé sur le secteur Cœur Aéroparc : un espace stratégique, au nord de la commune de Mérignac, à l’ouest du périphérique et à proximité de l’aéroport de Bordeaux Mérignac.

## Les objectifs de la future Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux

TARMAQ poursuivra un triple objectif :

**Favoriser l’appropriation par le plus large public de savoirs aéronautiques et spatiaux**, par des activités de nature et de durée diverses, autour de la culture scientifique et de la découverte de la richesse du patrimoine que nous a légué cette industrie. Une large place sera également donnée au pouvoir évocateur de l’aviation et de la conquête spatiale et du rôle qu’elles continuent de jouer dans l’imaginaire culturel aujourd’hui. TARMAQ se veut ainsi un lieu de découverte, de partage, d’éducation et de transmission où la culture aéronautique et spatiale sera accessible à tous.

**Eveiller, faire grandir et accompagner des vocations**, dans une perspective d’inclusion sociale, de valorisation de soi, de découverte des métiers dans leur diversité, et de renforcement de l’attractivité de la filière pour tous et à tous niveaux. TARMAQ permettra ainsi d’éveiller des vocations auprès de tous les publics, quels que soient l’âge, l’origine sociale ou géographique, ou encore le genre. Une attention particulière sera en effet accordée à la place des femmes dans l’aéronautique afin d’interroger les idées reçues et de faire progresser la féminisation de ce secteur. De plus, TARMAQ promouvra la pratique encadrée d’activités liées à l’aéronautique et au spatial (jeux de rôle, apprentissage du pilotage, rencontres avec des professionnels…), comme vecteurs de gain de confiance en soi et d’émancipation sociale, notamment pour des publics en difficulté.

**Doter le territoire d’un équipement emblématique de la filière aéronautique et spatiale, destiné à accueillir le plus large public possible à l’échelle régionale, nationale et internationale :** TARMAQ, concept novateur et unique au monde mêlant expériences aéronautiques, formation professionnelle continue, équipements interactifs, espace muséal, recherche et innovation, sera un lieu incontournable pour les habitants et pour les visiteurs de la Nouvelle-Aquitaine. Cet équipement phare, destiné à accueillir tous les publics, sera une référence en matière d’accessibilité.

TARMAQ, Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux, sera ainsi un lieu hybride, avec la vocation d’être le point névralgique de la valorisation des savoirs aéronautiques et spatiaux accueillant indifféremment tous les publics, dans les mêmes créneaux, sur des espaces adaptés, mutualisés et multifonctions.

# ARTICLE 2 – LE PROJET TARMAQ

TARMAQ s’articule autour d’une richesse régionale, les savoirs aéronautiques et spatiaux, déclinée autour de quatre thématiques : acquisition des savoirs, diffusion des savoirs, conservation des savoirs et valorisation des savoirs.

 **La Formation, Acquisition des Savoirs**

Au sortir de la crise de 2008, l’industrie aéronautique et spatiale a connu une tension extrême en matière de ressources humaines, civiles ou de défense : absence de main d’œuvre qualifiée, tarissement des nouveaux entrants sur le marché du travail de par la mise en veille des filières de formation initiale et continue, attractivité renforcée d’autres filières captant les talents… L’enjeu aujourd’hui est d’anticiper les nouveaux besoins et le rebond de la filière. Pour ce faire, TARMAQ mettra en œuvre des formations ou louera ses équipements à des partenaires, opérateurs de formation ou industriels autour de nouvelles thématiques :

* Les nouveaux métiers (déconstruction, maintenance prédictive, maintenance drones…),
* Les métiers aéroportuaires,
* Les métiers des personnels navigants,
* Les formations nécessitant de la proximité avec les industriels (on-the-job training, qualification de type, conversion de type),
* Les chantiers d’insertion permettant par la formation aux nouveaux métiers, notamment de la déconstruction, de faciliter l’intégration de publics en difficulté sur le marché du travail.

 **L’Acculturation, Diffusion des Savoirs**

Pour créer et accompagner des vocations auprès du plus large public, pour faire comprendre les enjeux de la filière (économie, environnement, innovation), pour rapprocher les néo-aquitains de cette filière essentielle et méconnue, une large place sera donnée à des dispositifs interactifs, ludiques, immersifs qui réutiliseront pour partie les équipements formation. Ces dispositifs in situ seront complétés de circuits de visite auprès des industriels partenaires, pour faire demain de TARMAQ le lieu totem de toute la filière aéronautique et spatiale et de tous ses acteurs, civils et de la défense.

 **Le Patrimoine, Conservation des Savoirs**

La Nouvelle-Aquitaine est riche de son histoire et de son patrimoine aéronautique et spatial. De l’épopée des pionniers aux dernières innovations technologiques préfigurant l’aéronautique de demain, elle a toujours été le creuset où se réinvente cette filière. Chantiers d’insertion, acculturation, formation : les aéronefs emblématiques de l’histoire aéronautique régionale seront présents dans chaque activité et un parcours de découvertes dédié sera proposé. Le site ne reprendra pas les codes habituels des musées aéronautiques (avions posés au sol). Les aéronefs historiques serviront de supports pédagogiques et rythmeront la visite et l’espace (parking, restaurant, espace de formation, lieu d’acculturation). Un lieu dédié à la restauration des avions des collections permettra aussi d’assurer la transmission des savoirs entre générations.

 **La Vitrine, Valorisation des Savoirs**

TARMAQ sera une vitrine des savoirs et des innovations des TPE, PME, ETI de l’aéronautique régionale, avec un accent très fort mis sur l’innovation. TARMAQ permettra aux entreprises de valoriser leurs savoir-faire au travers d’expositions temporaires, de manifestations professionnelles, de lieux de démonstration pour expliquer les apports des innovations de l’aéronautique et du spatial dans le quotidien de tout un chacun. TARMAQ proposera aussi une activité de séminaires non résidentiels aux entreprises, qu’elles soient issues de la filière Aéronautique, Spatial, Défense, ou non, pour participer de cette mise en lumière des savoir-faire régionaux. Véritable carrefour des innovations du secteur aéronautique et spatial, TARMAQ donnera à voir les réponses aux questions suivantes : à quoi ressemblera le transport aérien demain ? Comment inventer un transport aérien plus respectueux de l’environnement ?

Chaque activité devra participer de l’attractivité de l’ensemble en s’ouvrant le plus largement possible à tous les publics, y compris les espaces réservés à la transmission des savoirs et aux chantiers de rénovation, afin de proposer aux visiteurs une expérience unique et totalement immersive dans la réalité concrète de l’industrie aéronautique et spatiale.

**L’enjeu de TARMAQ, Cité des Savoirs Aéronautiques et Spatiaux, est ainsi de valoriser les compétences et les innovations d’un secteur hautement technologique tout en le désacralisant, afin de montrer qu’il peut être un réel vecteur d’insertion sociale pour des personnes qui le pensaient inaccessible. Cette valorisation des compétences et des innovations s’appuiera sur le patrimoine historique et culturel aéronautique et spatial tout en participant à sa préservation.**

# ARTICLE 3 – LA MISSION d’Assistance au MONTAGE JURIDIQUE POUR L’EXPLOITATION DE TARMAQ

## Généralités

La présente mission consiste en une assistance au montage juridique dans le cadre de l’exploitation de TARMAQ, Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux.

La mission se décline en une seule tranche ferme décomposée en deux parties. La première partie est en lien avec la création du futur véhicule juridique en charge de la construction et de l’exploitation de TARMAQ. La seconde partie consiste en une mission d’AMO juridique classique.

* Accompagnement de l’Association pour l’obtention d’un rescrit fiscal général, d’un rescrit fiscal FCTVA et d’un rescrit fiscal GIP Mécénat et Fonds de dotation
* Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la création du véhicule juridique en charge de la construction et de l’exploitation de TARMAQ, Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux,
* AMO pour tout sujet juridique

L’étendue de la mission est décrite dans l’article 3.2 du présent CCTP.

Une réunion de lancement sera organisée et animée par l’Association au début de l’exécution de chacune des tranches. Cette réunion pourra être organisée en présentiel, néanmoins les frais de déplacements sont à la charge du prestataire. A la demande du prestataire, elle pourra être organisée en distanciel.

Il appartiendra au prestataire de présenter la méthodologie générale et la marche à suivre de l’étude durant la réunion de lancement.

Sur la base des délais indiqués dans les pièces contractuelles du marché, un planning détaillé sera établi conjointement.

Il appartiendra au titulaire de réaliser le compte-rendu de cette réunion qui sera validé par l’Association et de le diffuser.

Dans chacune des Parties et tranche optionnelle, le titulaire organisera et animera :

* Autant de réunion intermédiaire (a minima 1) de travail avec l’équipe de l’Association que le nécessite la réalisation du livrable ;

A la demande du prestataire, ces réunions pourront être organisées en distanciel.

Il appartiendra au titulaire de réaliser et le compte-rendu de ces réunions qui sera validé par l’Association et de le diffuser.

* Une réunion de restitution du livrable de la Partie.

Cette réunion sera organisée en présentiel. Les frais de déplacements sont à la charge du prestataire.

Il appartiendra au titulaire de réaliser le support de présentation qui sera validé an amont de cette réunion par l’Association, ainsi que de réaliser le compte-rendu de cette réunion qui sera validé par l’Association et de le diffuser.

## Etendue de la MISSION

* TRANCHE FERME : Assistance à maîtrise d’ouvrage pour la création du véhicule juridique en charge de la construction et de l’exploitation de TARMAQ, Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux,

**PARTIE 1 – Accompagnement dans la procédure d’obtention de rescrits fiscaux**

Le titulaire accompagnera l’Association dans la procédure d’obtention d’un rescrit fiscal général, d’un rescrit fiscal FCTVA et d’un rescrit fiscal GIP Mécénat et Fonds de dotation

**PARTIE 2 - Création du GIP**

L’Association de préfiguration TARMAQ a analysé les différentes possibilités en matière de montage juridique pour l’exploitation de la future Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux.

Après analyse et discussions avec les Collectivités territoriales, l’hypothèse d’un exploitant unique ayant le statut du GIP s’est dégagée. Il s’agira d’accompagner l’association dans la création du GIP en tenant compte des objectifs fondamentaux de TARMAQ et de la portée d’intérêt général du projet.

**PARTIE 3 – AMO Conseil juridique**

Le titulaire accompagnera l’Association pour tout sujet que cette dernière jugera nécessaire.

**ANNEXE 1 : Gouvernance de l’Association de préfiguration TARMAQ**

L’Association de préfiguration TARMAQ est une association loi 1901 créée par la Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole, la Ville de Mérignac pour porter le projet de Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux.

Elle rassemble les acteurs publics et privés majeurs de la filière Aéronautique, Spatial, Défense et les forces vives du territoire de la Nouvelle-Aquitaine.

**Le bureau**

Président : Jean-Jacques GONDALLIER de TUGNY

Vice-Président : Région Nouvelle-Aquitaine

Vice-Président : Bordeaux Métropole

Trésorier : Ville de Mérignac

**Le Conseil d’Administration**

Le Conseil d’Administration de l’Association de Préfiguration TARMAQ, élu lors de l’Assemblée Générale Extraordinaire du 10 mai 2021, rassemble les collectivités locales, les industriels, les représentants de la filière, les acteurs socio-économiques et l’armée de l’Air et de l’Espace autour d’une même dynamique : faire rayonner la filière Aéronautique / Spatial / Défense.

Le Conseil d’Administration est composé des membres suivants :

M. Jean-Jacques GONDALLIER DE TUGNY

Région Nouvelle-Aquitaine

Bordeaux Métropole

Ville de Mérignac

AEROCAMPUS Aquitaine

Armée de l’Air et de l'Espace

Cap Métiers Nouvelle-Aquitaine

Dassault Aviation

Sabena Technics

Thales

UIMM Gironde Landes

GIFAS

ArianeGroup

*Aerospace Valley – en tant que représentant du Comité d’Orientation de l’Association*

**Le Fonds de dotation TARMAQ** a été créé en juin 2022 par l’Association afin d’être le véhicule juridique dédié, aux côtés de l’Association, à la collecte de mécénat pour la construction et l’animation de TARMAQ, Cité des savoirs aéronautiques et spatiaux.